



# BTS M.V.



## Maintenance des Véhicules - Option Véhicules Particuliers

### La profession :

Le technicien supérieur M.V. (MAINTENANCE des VEHICULES) réalise des activités techniques liées aux interventions sur les véhicules et des activités de services liées à la vente de services et à l'organisation de la surface Après Vente .

Dans ce domaine, les attentes des clients exigent une prestation de qualité avec des délais acceptables.

L'évolution technique des véhicules se caractérise par un développement de l'électronique et de l'informatique embarquée pour les équipements de confort, de sécurité et de gestion des systèmes mécaniques embarqués.



### La place du technicien supérieur MV dans l'entreprise :



Les surfaces après vente se structurent et s'équipent en fonction :

- des attentes de la clientèle ;
- de l'évolution technique des véhicules ;
- des contraintes dues à la prévention des risques professionnels et la protection de l'environnement ;
- du cahier des charges des constructeurs.

La polyvalence du technicien supérieur MV lui octroie une place naturelle dans ce contexte économique.

### Le champ d'activités professionnelles du BTS MV :

Au sein de l'entreprise, ses activités consistent à :

- effectuer un diagnostic complexe ;
- réaliser les opérations de maintenance et de réparation complexes ;
- organiser la maintenance ;
- assurer la relation client.

Les emplois concernés selon la taille de l'entreprise, le ou la titulaire du brevet de technicien-ne supérieur-e de maintenance des véhicules exerce tout ou partie de ses activités dans un atelier de maintenance, ou une plate forme d'assistance.

Il ou elle peut être :

- technicien-ne diagnostic et maintenance ;
- réceptionnaire après-vente ;
- conseiller-e technique ;
- chef d'équipe atelier ;
- conseiller-e technique « hot line » pour un constructeur ou un équipementier ;
- gestionnaire d'atelier.



Le ou la titulaire d'un brevet de technicien-ne supérieur-e de maintenance des véhicules, s'insère dans des entreprises de taille variable, artisanat, TPE et PME.

Le métier s'exerce dans les services après-vente des réseaux des constructeurs ou équipementiers ; les services après-vente des entreprises indépendantes ou des réseaux d'indépendants ; les services de maintenance des flottes de véhicules (VP, VTR) ; les plates formes d'assistance constructeur ou équipementiers.

Il ou elle peut se spécialiser et devenir Expert-e Automobile.

## La formation :

### Conditions d'admission :

Sélection sur dossier selon la procédure PARCOUR-SUP. Peuvent postuler les élèves des classes de terminales :

- Bac Général à dominante scientifique ;
- Bac STI2D ;
- Baccalauréat Professionnel du métier ;
- Baccalauréat Professionnel Carrosserie.



### Contenu de la formation :

Horaires de formation	Horaire 1ère année / semaine	Horaire 2e année / semaine
Français	3h	3h
Anglais	2h	2h
Mathématiques	2.5h	2.5h
Physique chimie	2h	3h
Enseignement professionnel (EP) et généraux associés	20h	19h
<i>Enseignement professionnel STI</i>	<i>16,5h</i>	<i>15,5h</i>
<i>Economie - Gestion</i>	<i>2h</i>	<i>2h</i>
<i>Langue vivante étrangère</i>	<i>1h</i>	<i>1h</i>
<i>Mathématiques en co-intervention</i>	<i>0,5h</i>	<i>0,5h</i>
Accompagnement personnalisé	1,5h	1,5h
Total	31 heures	31 heures

Examen	coef	forme
E1 Culture générale et expression	3	écrite
E2 Langue vivante : anglais	2	CCF
E31 Mathématiques	2	CCF
E32 Sciences physiques	2	CCF
E4 Analyse des systèmes et contrôle des performances	5	écrite
E5 Gestion d'une intervention		
Sous épreuve: Relation client	2	CCF
Sous épreuve: Intervention sur véhicule	5	CCF
E6 Epreuve Professionnelle de Synthèse		
Sous épreuve: Connaissance de l'entreprise	2	orale
Sous épreuve: Mesures et analyse	5	orale

### Stages en entreprise :



#### Stages métier : 2 fois 5 semaines

Ils permettent au futur technicien supérieur de prendre la mesure des réalités techniques et économiques de l'entreprise et de construire et développer des compétences dans un contexte industriel réel. A l'issue du stage métier, les candidats scolaires rédigent à titre individuel, un rapport d'environ trente pages sur la connaissance de l'entreprise.

### Après le BTS :

Le BTS est un diplôme professionnel, il prépare donc à l'entrée dans la vie active. Cependant, il est possible de poursuivre des études :

- licence professionnelle spécialités de la mécanique ;
- licence professionnelle spécialité technico-commercial ;
- licence professionnelle Organisation et Management des services de l'automobile;
- licence MRCA pour accéder à l'expertise automobile.

